

La porte de Morat : la plus imposante tour- porte de la ville de Fribourg revisitée

Autor(en): **Bourgarel, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für
Archäologie**

Band (Jahr): **12 (2010)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gilles Bourgarel

La porte de Morat: la plus imposante tour-porte de la ville de Fribourg revisitée

Avec ses sept niveaux, la tour-porte de Morat¹ a été et reste la plus monumentale de toutes les tours qui rythment les fortifications de Fribourg (fig. 1). Les premiers travaux d'entretien général effectués depuis 1921 ont donné au Service archéologique l'opportunité d'observer ses maçonneries et ses toitures de près. Cette analyse a permis d'amener des corrections et des précisions sur l'histoire de cette construction. Limités au strict minimum, les travaux de réfection de l'enveloppe externe de la porte se sont déroulés sur deux saisons, en 2008 et 2009. Seules les parties touchées par les travaux, soit l'enveloppe extérieure sans le rez-de chaussée, ont pu faire l'objet d'analyses; l'intérieur est resté hors des investigations, les maçonneries étant en grande partie masquées par le mur d'escalade qui a été installé dans la tour en 1988.

Rappel historique

La première mention de l'emplacement de la porte de Morat est bien antérieure à la construction de la tour. Elle concerne en fait le pont qui franchissait le ravin la précédant, tant géographiquement que chronologiquement². Ce pont, mentionné pour la première fois en 1248, était déjà défendu par une porte. Dans le cadre des travaux de fortification du quartier des Hôpitaux – incorporé à la ville en 1392 – qui débutèrent en 1397 par la construction de la porte de Romont³, pont et porte de Morat ont été restaurés ou reconstruits entre 1404 et 1408.



Fig. 1 La façade nord de la porte de Morat avant les travaux

L'histoire de la construction de la tour-porte de Morat elle-même est bien documentée par les comptes de la ville. La tour a été érigée entre 1411 et 1414, sous la direction de Nicolet Girard, et sa couverture a été réalisée entre 1414 et 1416 par Antoine Burquinet et Pierre Chapottat. En 1482, l'ouvrage a été complété par un boulevard construit par les maçons Jean Merlo et Hugonin Borgognon ainsi que les dénommés Barnabé et Barthélemy tandis que la charpente a été réalisée par maître Jannzli. Contrairement à ce qui a toujours été supposé, le

boulevard, construit en une seule saison, englobait en fait la porte préexistante; comme on peut l'observer sur les vues du XIX^e siècle, on s'est alors simplement contenté de construire un mur en hémicycle à l'ouest, et de raccorder la porte à l'enceinte par un segment de courtine à l'est.

A l'époque moderne, les travaux se sont limités à des adaptations de la tour et des ouvrages qui lui sont directement liés et c'est surtout sur la courtine entre la tour et la Sarine que se sont concentrés

les efforts. Une inspection effectuée en 1560 releva que les ouvertures de la tour-porte étaient soit trop grandes pour assurer la protection des défenseurs soit inadaptées aux nouvelles armes. Les travaux visant à pallier ces inconvénients furent réalisés durant la même décennie, et une vingtaine d'années plus tard, la porte précédant le pont a été dotée de la bretèche clairement visible sur les vues du XIX^e siècle⁴. Un premier corps de garde adossé à l'enceinte, à l'intérieur de la ville, aurait été achevé en 1600. Suite à la reconstruction de l'enceinte se trouvant à l'est de la porte par Jean-François Reyff en 1646/1647, de nouvelles modifications furent apportées en 1667 aux meurtrières de la tour-porte. Enfin, 1724 marque le début de la construction, dans le boulevard, du second corps de garde.

A l'époque contemporaine, en 1888, la porte fut amputée de son boulevard, le pont démolit et le ravin comblé alors que l'on élargissait la porte elle-même et démolissait le premier corps de garde. La première restauration fut entreprise dans les années 1920, l'Etat s'étant engagé en 1916 à assurer la conservation des remparts et de leurs abords. En 1950, le second corps de garde fut lui aussi démolit pour céder la place à un édicule-latrines et une autre porte fut percée dans la courtine, à l'ouest de la tour. Malheureusement, l'entretien des monuments était alors passé au second plan, et il est regrettable que les travaux qui viennent de s'achever aient laissé autant de pierres à remplacer, en particulier sur la façade occidentale, la plus exposée aux intempéries.

La tour-porte de 1411-1416

De plan rectangulaire (10,50 x 12 m) et d'une hauteur de 34 m (fig. 2), la tour-porte de Morat est la plus imposante des fortifications de la ville; seule la tour Henri possède également sept niveaux, mais elle ne s'élève «qu'à» 31 m.

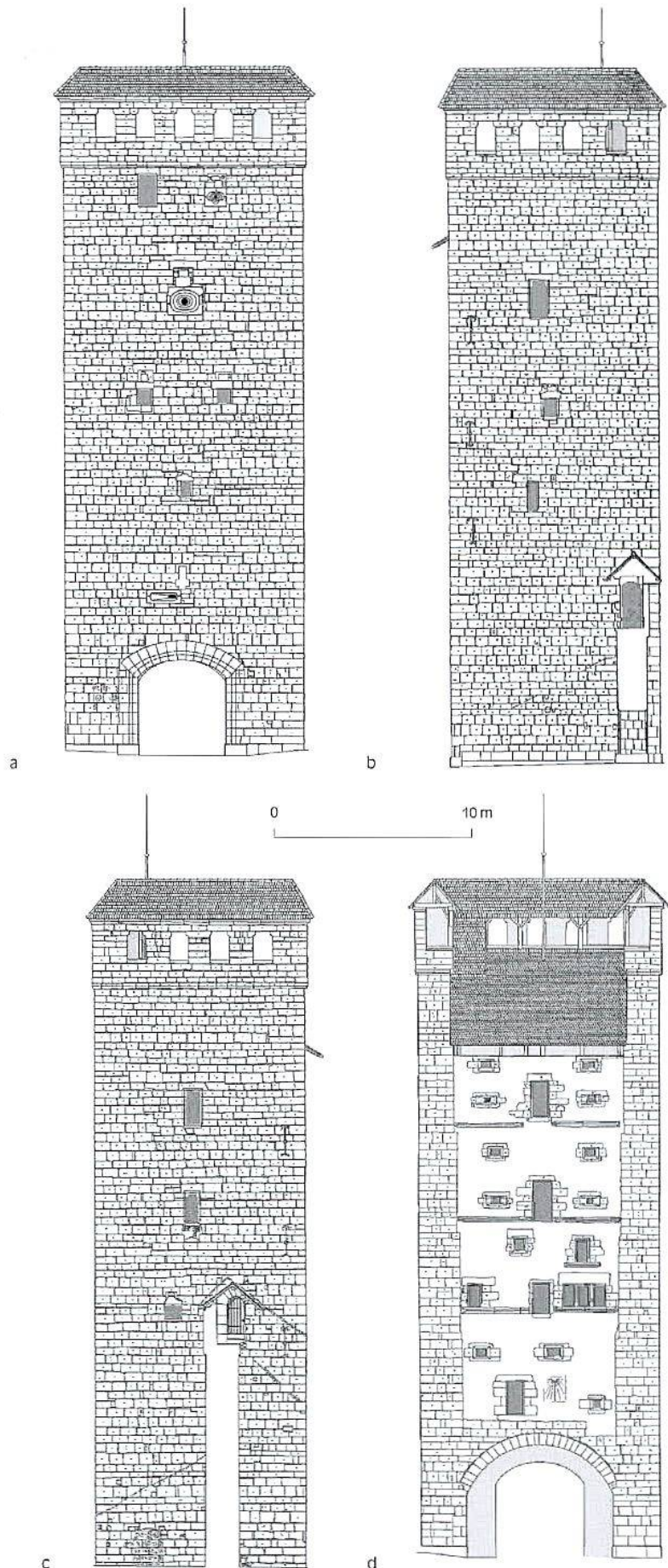


Fig. 2 Elévation des quatre façades de la porte de Morat: a) façade nord; b) façade est; c) façade ouest; d) façade sud



Fig. 3 Crochet de fixation des volets de siège du chemin de ronde (1411-1416)

Ses maçonneries de carreaux de molasse aux assises régulières atteignent une épaisseur de 2,40 à 2,90 m au rez-de-chaussée, qui se réduit par un ressaut à chacun des étages pour atteindre 1,34 à 2,25 m au niveau du chemin de ronde sommital, lui-même protégé par un parapet de 0,58 m d'épaisseur reposant sur une corniche moulurée d'un tore et doté de baies-créneaux à linteau sur coussinets. Ces baies pouvaient être fermées par des volets de siège, comme le prouvent les crochets de fixation d'origine encore en place sur le mur (fig. 3). Côté attaque, la façade nord est logiquement plus épaisse que les façades latérales, aveugles au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier étage à l'ouest. A l'est, la porte d'accès au chemin de ronde, à encadrement chanfreiné et en plein cintre, constitue l'unique percement. Les baies s'agrandissent progressivement du deuxième au quatrième étage tandis que le cinquième étage est également aveugle. Seule la façade nord, qui fait face à la campagne, a été dotée à chacun de ses niveaux d'ouvertures dont la taille augmente de niveau en niveau; en outre, ses troisième et cinquième étages sont percés de deux baies chacun. Toutes ces ouvertures possèdent un encadrement chanfreiné auquel s'ajoutent des coussinets destinés à réduire la portée du linteau des plus larges. La porte n'avait alors pas son encadrement actuel en arc segmentaire, mais elle était en arc brisé, comme celle de Berne. En revan-

che et contrairement à cette dernière, la tour-porte de Morat n'était pas dotée d'un pont-levis, mais d'une herse qui a été supprimée au XVI^e siècle déjà; deux vantaux de bois complétaient sa fermeture. A l'origine, la tour était ouverte à la gorge, soit côté ville, de manière à ce qu'en cas de prise par un assaillant, celui-ci ne puisse utiliser la tour contre la ville elle-même. On ne peut toutefois exclure qu'une paroi légère ait alors été dressée: avant la construction des deux bâtiments qui leur étaient dévolus, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les gardes devaient en effet certainement disposer d'un abri. Au rez-de-chaussée, une grande arcade en arc segmentaire laisse un large passage côté ville, et à l'intérieur, sur les murs latéraux, on voit encore l'amorce d'une voûte qui n'a manifestement jamais été réalisée puisque aucune trace n'en est visible sur la façade nord (fig. 4).

Les murs ont été revêtus de carreaux de molasse taillés à la laye brettelée, sans ciselure des arêtes. Le parement extérieur ne présente aucun trou de boulon et le lissage des joints est resté très sommaire; les maçonneries ont donc été dressées sans échafaudage – les planchers mis en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux permettaient de s'en passer, même si des ponts in-

termédiaires ont inévitablement dû être dressés contre les parois internes. Les marques lapidaires sont nombreuses; à l'exception de l'une d'entre elles qui représente de manière schématique un taillant et correspond à l'évidence à une marque de tâcherons, il s'agit de chiffres romains de IIII à XII donnant des indications sur la hauteur des pierres afin de faciliter le travail du maçon qui n'avait ainsi pas besoin de mesurer les moellons (fig. 5). A Fribourg, ce type de marquage est fréquent aux XIV^e et XV^e siècles sur les édifices importants.

Contrairement aux autres tours, la porte de Morat n'a jamais été couverte d'une toiture en forme de flèche. La simple toiture en bâtière couvrant le chemin de ronde sommital, qui remonte au XVII^e siècle, reprend manifestement la forme d'origine. Les plus anciennes vues de la ville, celles de Sébastien Münster (vers 1543) et de la Chronique de Stumpf (éditée en 1548) montrent la tour-porte déjà dotée de la même toiture qu'aujourd'hui, alors que la tour Henri est représentée avec sa toiture en flèche. A noter que sur les panoramas de Grégoire Sickinger (fig. 6) et de Martin Martini (1606)⁵, la tour de Morat est toujours représentée avec sa toiture en bâtière, la tour Henri avec sa toiture en flèche. Contrairement

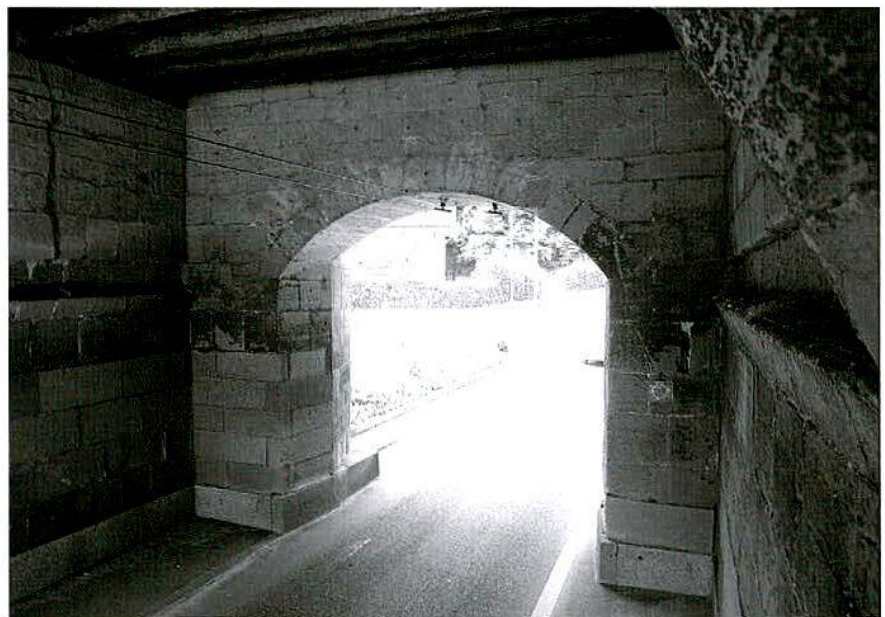


Fig. 4 Amorges de la voûte du rez-de-chaussée vues depuis le sud-est (1411-1416)



Fig. 5 Marque de hauteur d'assise (VIII)
(1411-1416)

à la tour Henri dont l'épaisseur du parapet et des merlons atteint 85 cm, la porte de Morat, avec ses maçonneries de 58 cm d'épaisseur au niveau de son couronnement, n'a donc pas été conçue pour supporter le poids d'une toiture en flèche. En revanche, l'absence de dalle de couverture à son couronnement, conservé dans son état d'origine, prouve que le chemin de ronde n'est jamais resté à l'air libre. Le simple pan de toit côté ville reprend également la disposition d'origine; la toiture primitive était un peu moins pentue, comme le montrent les empochements d'encastrement de ses pannes d'origine aujourd'hui disparues, mais peut-être n'était-elle alors revêtue que de tavillons – cette face restant invi-

sible de l'extérieur, elle n'était pas exposée à d'éventuelles attaques et les tuiles n'y étaient donc pas indispensables.

Vu de la campagne, l'aspect de la tour-porte de Morat n'a que peu changé depuis sa construction, ce qui n'est pas le cas de ses abords immédiats, profondément transformés depuis. Comme le relevait Charles Stajessi en 1897, le comblement du fossé a considérablement réduit l'aspect monumental de l'ensemble, car son importante profondeur accentuait sensiblement l'impression de hauteur des ouvrages défensifs. Au moment de sa construction, la tour-porte ne faisait en fait que dédoubler l'ouvrage de 1404-1408, dressé directement sur l'escarpe du fossé et muni d'un pont-levis; cet ouvrage était comparable à la porte de la Maigrauge, soit une tour de plan quadrangulaire dotée de deux niveaux et ouverte à la gorge.

Les transformations de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne

Il ne subsiste rien du boulevard de 1482. Bien que sa hauteur reprenne probablement celle d'origine – la hauteur de la courtine est alignée sur celle de la porte

de 1404-1408 et à l'ouest, son hémicycle ne permettait que de couvrir le ravin en amont de la tour –, le segment de courtine qui reliait la porte primitive à l'enceinte a été reconstruit simultanément à la muraille jouxtant la tour-porte à l'est. La transformation des archères et des baies de 1411-1414 en canonnières ne s'est pas faite en une étape ni même deux, mais en quatre si l'on se réfère aux mortiers mis en œuvre. La canonnière du premier étage se distingue des autres par son mortier de pose, celle du cinquième a été réalisée avec le même mortier que celui liant le linteau et la tablette réduisant la hauteur de la baie du deuxième étage, et un autre mortier lie les linteaux qui diminuent de moitié la hauteur des deux ouvertures du troisième étage où un mortier encore différent obstrue une échancrure du piédroit oriental de l'une des deux baies de ce niveau, vestige d'une précédente canonnière. Malheureusement, aucun indice ne permet de distinguer les canonnières du XVI^e de celles du XVII^e siècle. Les baies des faces latérales ont, elles, subi moins de transformations et un seul type de mortier a été observé, ce qui implique que ces modifications se sont faites en une seule étape. Sur la façade occidentale, la diminution de la hauteur de la baie du troisième étage et la réparation de la tablette de celle du quatrième ainsi que la réduction de la baie du troisième étage de la façade orientale auraient été réalisées simultanément aux transformations qui ont affecté les ouvertures des deuxième et cinquième étages de la façade nord.

Côté ville, la façade en pierre a été construite entre 1560 et 1567, année qui marque manifestement la fin des travaux: cette date a été peinte sur une canonnière du troisième étage où elle accompagne un écu décrit par Hubert de Vevey comme «coupé d'azur et d'or au sapin brochant, arraché d'or et fûté au naturel» (fig. 7). Il s'agit des armes de Nicolas Lombard dont les initiales se lisaient

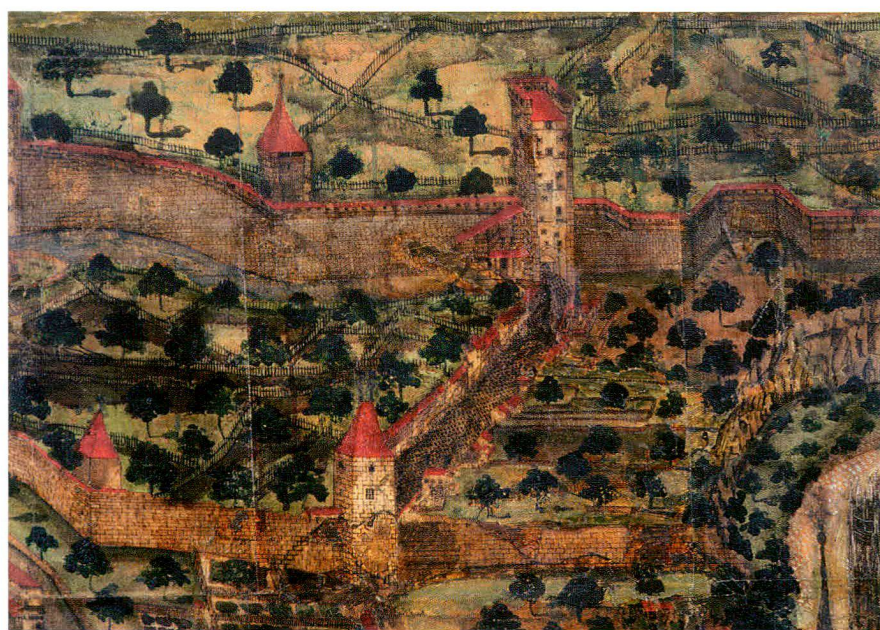


Fig. 6 La porte de Morat vue depuis l'intérieur de la ville (extrait du panorama de G. Sickinger, 1582)

alors sur les embrasures de la canonnière – actuellement, seul le N subsiste⁶. Le rôle de ce personnage dans ce chantier reste à élucider, car il ne figure pas dans la liste des *Baumeister* ni dans celle des architectes de la ville⁷.

La nouvelle façade prend appui sur l'arcade du XV^e siècle, dont l'appareil de pierres apparentes se distingue nettement des maçonneries crépies du XVI^e, où seuls les encadrements des ouvertures ont été réalisés en pierre de taille, en l'occurrence de la molasse qui a été laissée apparente. La façade ne comporte que quatre niveaux, le cinquième étage étant constitué par le pan de toiture remplacé en 1572/1573⁸, soit six ans après l'achèvement de la maçonnerie. Les quatre niveaux ont tous été dotés d'une porte, mais seuls les trois derniers sont soulignés d'un cordon mouluré qui s'interrompt au niveau du seuil des portes. Ces ouvertures, qui ne desservaient aucun accès de l'extérieur, ne devaient être destinées qu'à hisser des matériaux, des armes ou des munitions. Le deuxième étage est doté de fenêtres aux encadrements moulurés d'une battue et d'une gorge retombant sur un congé concave, une fenêtre simple et un triplet encadrent la porte, et comme aux trois autres étages, un second niveau d'ouvertures comprenant une fenêtre au-dessus du triplet et un petit jour à encadrement chanfreiné complète l'éclairage. Les fenêtres indiquent que cet étage abritait la loge des gardes, les deux niveaux d'ouvertures qu'un plancher intermédiaire avait peut-être été mis en place. Au premier étage, trois petits jours à encadrement chanfreiné entre lesquels se lisent encore les traces d'un cadran solaire peint sur une plage de crépi lissé apportent de la lumière. Quant aux troisième et quatrième étages, ils sont dotés, dans leur partie inférieure, de deux canonnières quadrangulaires surmontées des mêmes petites ouvertures à encadrements chanfreinés que les deux premiers étages. Les encadrements ont été taillés à la lève brette-lée – à dents beaucoup plus larges que



Fig. 7 Facade sud, troisième étage: armes de Nicolas Lombard accompagnées de la date de 1567 (état avant réfections)

les brettures médiévales – et au réparer après ciselage préalable des arêtes. Le crépi, resté brut, n'a été ni chaulé ni même lissé.

La couverture et la charpente du chemin de ronde ont été renouvelées entre 1650 et 1653; à l'occasion de réparations effectuées en 1906/1907⁹, sablières et rambarde ont été remplacées, mais depuis lors, plus rien n'a été entrepris jusqu'en 2008/2009, ce qui a ainsi permis la conservation des tuiles anciennes. Bien que le lattage du XVII^e siècle soit resté dans son état d'origine et que les lattes de sapin blanc aient très bien résisté, celles-ci n'ont hélas pas été conservées, car elles ont été jugées trop irrégulières. Comme

cela a déjà été observé sur la couverture de la dépendance de la Commanderie de Saint-Jean à Fribourg (1505/1506) ou sur l'aile orientale du château de Bulle (1763-1768)¹⁰, le lattage du chemin de ronde avait été doté de péclouses ou «trous d'homme», à savoir de segments constitués d'une à quatre lattes superposées et amovibles qui tenaient ensemble grâce à leur découpe en encoches biseautées et permettaient d'accéder à la toiture lors des travaux d'entretien (fig. 8). A la porte de Morat, les onze péclouses étaient réparties sur les trois portions de chemin de ronde, sur chacun des deux pans de toiture hormis au nord, sur le pan côté ville. Grâce à elles, on pouvait aisément



Fig. 8 Couverture du chemin de ronde, détail d'une péclouse (1650-1653)

remplacer les tuiles sans avoir à grimper sur la couverture, ce qui n'aurait pu se faire ici sans la construction d'échafaudages compliqués à mettre en œuvre sur une telle hauteur et donc onéreux. Par ailleurs, l'observation des marques sur la charpente a montré que l'assemblage des pièces avait débuté au sud, par le mur est, et qu'il s'était poursuivi d'abord en direction du nord, puis d'est en ouest sur la partie faisant face à la campagne pour enfin se terminer au sud, sur la face occidentale.

Mais à quoi servait cette tour-porte?

La question de l'utilité de la tour-porte de Morat mérite sérieusement d'être posée, car d'un point de vue topographique, son emplacement n'est de loin pas idéal, et sur le plan défensif, elle était déjà quasiment obsolète au moment de sa construction.

La situation de l'ouvrage a bien sûr été dictée par le tracé de l'enceinte, qui suit logiquement celui du ravin. Néanmoins, pour protéger cette entrée de la ville, il aurait été plus judicieux de placer un poste d'observation avancé sur le plateau qui fait face à la porte, installée dans le creux du ravin. L'emplacement de la tour-porte n'a pas non plus été conditionné par la nécessité de fermer la ville, puisque une porte existait déjà. De plus, il a contraint à dresser ici la plus haute tour de la ville pour qu'un poste d'observation apte à couvrir une distance suffisante puisse y être créé. Paradoxalement, cette hauteur importante faisait de la tour-porte de Morat une cible idéale pour l'artillerie, dont l'usage s'est généralisé dès la fin du XIV^e siècle – Fribourg a acquis son premier canon en 1403, pour la porte de Romont qui venait d'être achevée cette année-là.

Faut-il en conclure que les bâtisseurs d'alors étaient à ce point ignorants pour commettre autant d'erreurs sur le plan défensif, ou cette tour-porte répondait-elle à d'autres contingences? La seconde

hypothèse semble la plus raisonnable, mais dans ce cas, quelles pouvaient en être les raisons? Il semble que la construction des tours des fortifications urbaines, tout comme celle des tours-maîtresses de nos châteaux¹¹, répondait également à une fonction symbolique, ce que l'on constate notamment en Lorraine et en Alsace où les enceintes urbaines comptent deux à trois fois plus de tours que n'en exigent les strictes considérations défensives¹². De même que la tour-maîtresse symbolise l'autorité du seigneur des lieux dans les châteaux forts, les tours des enceintes renvoient à celle des bourgeois dans la ville-état.

La tour a également valeur de refuge et de protection, une valeur parfois, comme ici, bien illusoire. Toujours est-il que l'aspect monumental de cette porte, en partie perdu aujourd'hui, ne doit pas faire oublier le caractère dissuasif de ce type d'ouvrage, même si dissuasion et ostentation peuvent parfois se confondre; c'est en effet par la construction de cette dernière ceinture de fortifications que la ville de Fribourg a étalé au grand jour toute sa richesse et sa puissance.

¹ CN 1185, 578 560 / 184 517 / 600 m.

² M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, Fontaines et édifices publics* (MAH 50, canton de Fribourg II), Bâle 1964, 180-186 (l'essentiel de cette notice est tiré de cet ouvrage).

³ G. Bourgarel, *La porte de Romont ressuscitée* (*Pro Fribourg* 121), Fribourg 1998, 15-16.

⁴ Ch. Stajessi, «Architecture militaire. La porte de Morat à Fribourg», *Fribourg artistique* 2.1897.

⁵ M. Strub, voir note 2, 60-68.

⁶ Nous tenons ici à remercier M. le professeur émérite Gaëtan Cassina ainsi que M. Pierre Zwick qui nous ont aimablement donné les indications héraldiques et l'identification du personnage. Voir aussi H. de Vevey-L'Hardy, *Armorial du canton de Fribourg*, Genève 1978², 78-79.

⁷ P. de Zurich, Notes dactylographiées conservées aux AEF.

⁸ Datations dendrochronologiques réalisées par le LRD (réf. LR009/R6088) et financées par le Service des bâtiments que nous remercions.

⁹ C'est grâce à la dendrochronologie (voir note 8) que nous avons pu dater ces réparations.

¹⁰ CAF 11, 2009, 214 et 221-222.

¹¹ Voir dans ce volume: «Études», Ile d'Ogoz, 94-107.

¹² I. Ferrareso – M. Werlé, «L'enceinte et ses composantes», in: Y. Heningfeld – A. Masquillier (dir.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace* (XII^e-XIV^e siècle), RAE suppl. 26, 2008, 404.